

- Le directeur d'école informe également le conseil d'école sur :
- les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers ;
- l'organisation des aides spécialisées.
- En fin d'année scolaire, le directeur de l'école établit à l'intention des membres du conseil d'école un bilan sur toutes les questions dont a eu à connaître le conseil d'école, notamment sur la réalisation du projet d'école, et sur les suites qui ont été données aux avis qu'il a formulés.
- Par ailleurs, le conseil d'école est informé des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, et notamment la réunion de rentrée.

Notes

1 / Article 17 du décret n°90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

2/ Le Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté, ou *RASED*, est chargé d'apporter une aide ponctuelle ou régulière aux élèves rencontrant des difficultés difficilement ré solvables au sein de la classe.

3/ Élus par l'ensemble des parents d'élèves en début d'année scolaire, ces représentants sont en nombre égal à celui des classes de l'école. Les suppléants, aussi nombreux que les titulaires, peuvent également être présents, sur invitation du président du conseil d'école. Ils n'ont alors qu'une voix consultative.



4 /Les délégués départementaux de l'éducation nationale (DDEN) apportent un avis extérieur sur le fonctionnement de l'école. Ils sont nommés pour quatre ans par l'Inspecteur d'Académie.

5 /Ces moyens financiers sont alloués par la commune qui finance en totalité le fonctionnement des écoles primaires hormis les subventions qui sont parfois allouées aux écoles par l'Éducation nationale sous la forme de *fiches actions* au vu du projet d'école.

6 /Article 26 de la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 modifiée complétant la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État

7 /Article 25 de la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 modifiée complétant la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État.



Le mot de la fin

Il me reste un peu de place sur le journal pour vous signaler que le réchauffement climatique s'est accentué dans la rue des Co-

teaux. En effet, monsieur Thierry Gautier, a récolté dans son jardin, un régime d'une centaine de bananes. Fort de son exploit, il projette de faire pousser ananas, cocotiers, kiwanos, ramboutans, cacaoyers.... Nous lui souhaitons une réussite totale dans son projet et nous espérons bientôt avoir dans le village le premier marché de « **Fruits exotiques du terroir** ». OCD.



L'ensemble du Conseil Municipal vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée et des bonnes vacances aux saisonniers qui vont bientôt partir...

Concluons par ce proverbe charentais:

O y at pas de tant pis sans tant meüx !

Il n'y a pas de soucis sans ciel bleu !

Le St Laurentais



N°2
Septembre / Octobre 2008



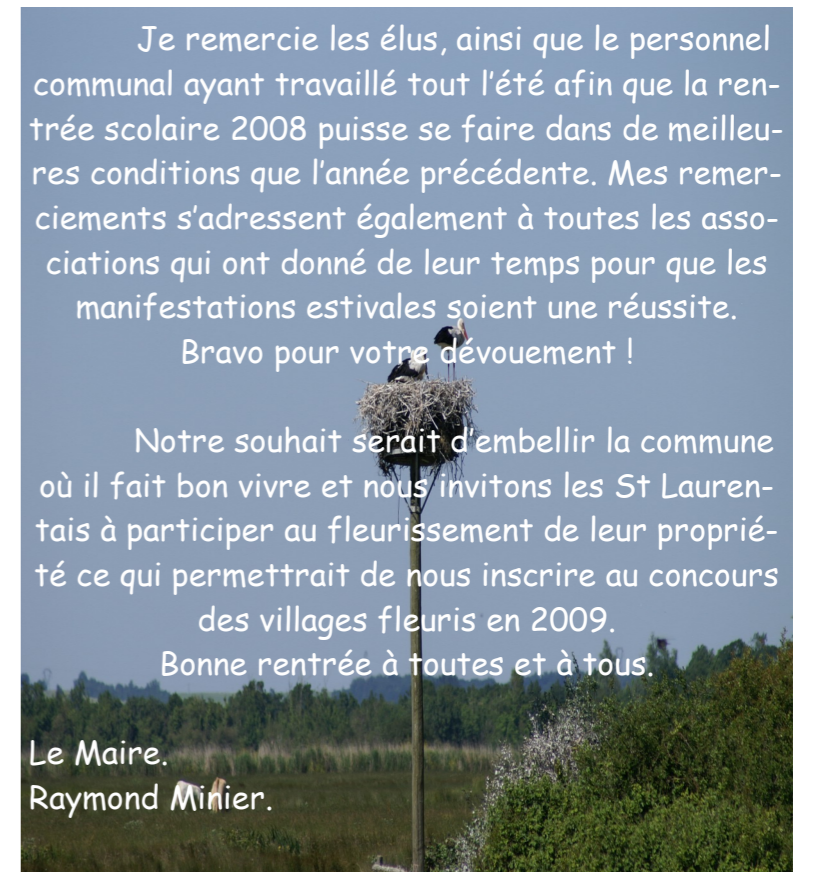
Je remercie les élus, ainsi que le personnel communal ayant travaillé tout l'été afin que la rentrée scolaire 2008 puisse se faire dans de meilleures conditions que l'année précédente. Mes remerciements s'adressent également à toutes les associations qui ont donné de leur temps pour que les manifestations estivales soient une réussite.

Bravo pour votre dévouement !

Notre souhait serait d'embellir la commune où il fait bon vivre et nous invitons les St Laurentais à participer au fleurissement de leur propriété ce qui permettrait de nous inscrire au concours des villages fleuris en 2009.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Le Maire.
Raymond Minier.



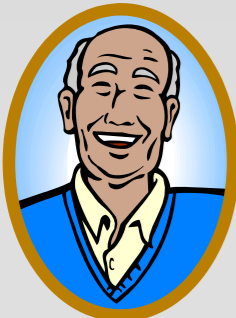
AFFAIRES SOCIALES

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Le 1^{er} Mardi de chaque mois
de 14h à 16h

ACCUEIL DE JOUR EN HÉBERGEMENT

Depuis le 1^{er} juin le Centre de Gériatologie 6, rue des Fleurs à Rochefort propose un Accueil de jour, qui reçoit des personnes âgées d'au moins 60 ans, vivant à domicile pouvant être atteintes de déficits moteurs ou cognitifs, maladie ALZHEIMER ou apparentées, et n'ayant pas de comportement incompatible avec une relation de groupe.



Comment ?

L'admission est précédée d'une évaluation gériatologique et cognitive.

Combien de temps ?

L'admission est prononcée pour 4 mois maximum au départ. La périodicité hebdomadaire (1 à 2 jours) est définie et arrêtée par l'équipe de l'Accueil de jour et le médecin coordonnateur de l'Établissement.

Quand ?

Du Lundi au Vendredi
de 10 h à 17 h

Où ?

Centre de Gériatologie
6, rue des Fleurs
Rochefort
Tél : 05.46.82.11.45



QU'EST CE QUE L'A.P.A. ?

(Aide Personnalisée à l'Autonomie)

Quelques informations

Pour tous les seniors de plus de 60 ans.

} Qui peut en bénéficier ?

Toute personne résidant en France, âgée de plus de 60 ans, quel que soit son revenu et si elle justifie d'une perte d'autonomie correspondant à un Groupe Iso Ressources 1, 2, 3 ou 4

} Comment la demander ?

Les dossiers d'APA peuvent être demandés auprès de la mairie de résidence, au Centre Communal d'Action Sociale.

} Conditions d'attribution

L'APA est attribuée aux personnes qui présentent une perte d'autonomie correspondant aux GIR 1 à 4 de la grille nationale Autonomie Gériatologie Groupe Iso-Ressources (AGGIR).



Cette perte d'autonomie correspond aux besoins de la personne pour accomplir les actes essentiels de la vie, en dehors des soins que son état de santé nécessite, ou une surveillance particulière.

Il n'y a aucune condition de ressources pour pouvoir bénéficier de l'APA. ATTENTION : sont considérées comme étant à domicile les personnes placées en famille d'accueil et en foyer logement.

► L'instruction du dossier

Lorsque le dossier est complet, c'est-à-dire rempli, signé et retourné avec toutes les pièces justificatives nécessaires, le Conseil général en accuse réception auprès du maire de la commune de résidence et auprès du demandeur. La date de dossier complet correspond à la date d'ouverture du droit du demandeur.

Pour l'APA à domicile, le Conseil général dispose de 30 jours pour proposer au bénéficiaire un plan d'aide qui sera élaboré lors d'une visite à domicile effectuée par un contrôleur de l'Aide Sociale.

Si le bénéficiaire le souhaite, sa famille et son médecin traitant peuvent participer à cette visite.

Qu'est-ce qu'un conseil d'école ?

En France, le conseil d'école est l'instance qui vote en particulier le règlement intérieur de l'école, donne des avis et des suggestions sur le fonctionnement de l'école primaire.

Histoire Les conseils d'écoles sont créés par un décret de 1990, dans le cadre de la loi d'orientation sur l'éducation de 1989, abrogé par le décret n° 2008-263 du 14 mars 2008 et intégré au code de l'éducation à l'article D411-1.

Ils permettent d'institutionnaliser une réunion périodique entre tous les acteurs de l'école (enseignants, représentants de la mairie, parents d'élèves, intervenants...).

Composition Le conseil d'école est composé des membres suivants :

- le directeur de l'école, président;
- le maire et l'adjoint au maire chargé des affaires scolaires ;
- les enseignants de l'école, instituteurs ou professeurs des écoles ;
- un des maîtres du réseau d'aides spécialisées;
- les représentants des parents d'élèves ;
- le délégué départemental de l'Éducation nationale chargé de visiter l'école;
- l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription qui assiste de droit aux réunions.

Le président du conseil d'école peut également inviter :

- les médecins chargés du contrôle médical scolaire, les infirmières scolaires, les assistantes sociales et les agents spécialisés des écoles maternelles ;
- après avis du conseil d'école, des personnels médicaux ou paramédicaux lorsqu'ils participent à des actions d'intégration d'enfants handicapés;
- les personnels chargés de l'enseignement des langues vivantes, les maîtres étrangers assurant dans les locaux scolaires des cours de langue et culture d'origine, les maîtres chargés des cours de langue et culture régionales, les représentants des activités périscolaires pour les questions relatives à leurs activités en relation avec la vie de l'école ;

après avis du conseil d'école, une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.



Réunions

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres.

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats des élections des représentants des parents d'élèves, sur un ordre du jour adressé au moins huit jours avant la date des réunions aux membres du conseil. En outre, il peut également être réuni à la demande du directeur de l'école, du maire ou de la moitié de ses membres titulaires.



Attributions

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- vote le règlement intérieur de l'école ;
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire ;
- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :
 - les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement,
 - l'utilisation des moyens alloués à l'école,
 - les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés,
 - les activités périscolaires,
 - la restauration scolaire,
 - l'hygiène scolaire,
 - la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire ;
- statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école ;
- en fonction de ces éléments, adopte le projet d'école ;
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles;
- est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

C'est la rentrée !

Mardi 2 septembre 2008, les petits Saint Laurentais reprennent le chemin de l'école.

Les « grandes vacances » auront permis à la commune de mettre à exécution les nombreux travaux prévus de longue date. Ainsi, les toilettes de l'école primaire ont été entièrement rénovées, agrandies, et équipées de distributeurs de papier hygiénique, et sèche-mains automatiques.

Les toilettes de la garderie sont désormais accessibles à tous dans la journée, en toute sécurité.

Une grande surface de gazon embellira la cour « des grands », indisponible quelques temps, histoire que Dame nature fasse son travail...



Les employés municipaux ont également donné du pinceau, pour que de nombreux murs retrouvent leur éclat !

Enfin, les mauvaises herbes qui envahissaient les plates bandes des écoles, n'ont pas résisté au grand nettoyage estival, seuls sont restés les jardins pédagogiques.

Voici donc en résumé, quelques uns des travaux réalisés.

Nous remercions chaleureusement les employés municipaux pour le travail accompli.

Rappel

Inscription Ecoles Rentrée 2008/2009

Sur *Le St Laurentais précédent* : nous vous parlions des inscriptions pour la rentrée scolaire 2008/2009 sur rendez-vous, en appelant Mme RAMAT, Directrice, au Tél : 05.46.84.20.53. Cette information est toujours valable.

Infos pratiques

Comme à chaque rentrée, un nouveau conseil d'école va se mettre en place. Une nouvelle élection pour désigner les parents qui représenteront les parents d'élèves, va avoir lieu. Vous souhaitez prendre part à la vie de l'école, connaître et comprendre les projets d'école, échanger et apporter votre expérience pour que tous ensemble, enseignants, parents et élus puissent faire progresser nos enfants dans une école où il fait bon apprendre, faites vous inscrire sur les listes prévues à cet effet.

Toutes les informations nécessaires, pour cela, vous seront données par les enseignants dès la rentrée des classes.

Inscription Cantine

IMPORTANT : nous vous invitons à prendre vos dispositions en matière d'inscription à la cantine pour vos enfants. Veuillez prendre contact avec la 1^{ère} Adjointe qui est chargée du scolaire, tous les matins en Mairie.



Le plan d'aide indiquera le niveau de dépendance, le montant de l'allocation ainsi que son affectation. Le demandeur dispose alors de 10 jours, à compter de la réception du plan d'aide, pour accepter, refuser ou demander une modification du plan d'aide. En établissement, l'évaluation de la dépendance sera effectuée par le médecin de l'établissement. Il n'y a pas de plan d'aide.

► Utilisation de l'APA

L'APA doit être affectée soit au paiement des services nécessaires au maintien à domicile soit au paiement des frais de dépendance en établissement. L'APA sera versée directement aux services qui interviennent auprès de lui ou à l'établissement d'accueil.

Dans certains cas l'APA pourra être versée directement au bénéficiaire : intervention d'une personne mandataire ou privée (A savoir que pour les bénéficiaires classés GIR 1-2 l'intervention d'un prestataire agréé est obligatoire). A domicile, le bénéficiaire peut choisir de faire appel à un service prestataire agréé ou à une personne privée (de sa famille par exemple, à l'exclusion du conjoint).

À L'ATTENTION DES JEUNES SAINT-LAURENTAIS DE 16 À 25 ANS

Vous êtes sans formation, sans emploi, sans idées sur le métier que vous souhaitez faire ?

C'est bon à savoir

Dès septembre, dans le cadre du CIVIS (contrat insertion vie sociale), vous avez la possibilité de rentrer en parcours emploi-formation, découverte des métiers.



Pour cela il suffit de laisser à l'accueil de la Mairie :

- vos coordonnées
 - votre n° de Téléphone
- et l'Adjointe des Affaires Sociales prendra contact avec vous.

V. A. E.

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Point relais Conseil 17 Nord

Réunions d'informations publiques

Rochefort de 10 h à 12 h

29 Août / 19 Septembre / 10 Octobre 2008
31 Octobre / 21 Novembre / 12 Décembre 2008

Maison de L'Emploi du Pays Rochefortais
Parc des Fourriers - 1, Avenue M. Chupin

Inscriptions au 05.46.99.85.34

Assistantes maternelles et crèches



Les parents qui sont à la recherche d'une nounou pour faire garder leurs chers bambins, peuvent retirer en Mairie la liste des assistantes maternelles qui sont à leur disposition sur la commune.

Crèche

L'espace parents enfants de la presqu'île de Fouras rouvrira ses portes **le vendredi 12 septembre 2008 de 9h à 12h** rue du bois vert, à coté de la crèche de Fouras.

Co animé par des professionnelles de la crèche et de la CAF, cet espace est ouvert **tous les vendredis matins** à tous les parents, futurs parents...

Il permet de partager un moment privilégié avec votre enfant âgé de 0 à 3 ans. Sous le regard de leurs parents, les enfants peuvent jouer avec d'autres enfants, découvrir de nouveaux jeux et se socialiser à leur rythme. Dans le respect de chacun, les parents peuvent échanger leurs expériences, créer des relations et se ressourcer.

Accueil libre et gratuit sans inscription
Pour tous renseignements :
Crèche05.46.84.12.38 ou
CAF05.46.88.14.41



INFOS

Rappel voirie

On peut constater que des véhicules persistent à stationner sur les trottoirs en béton désactivé de la rue de l'Intendance, induisant un préjudice à la bonne utilisation de ceux-ci par les piétons.

Le stationnement en bordure de chaussée reste la règle en agglomération, des emplacements matérialisés ont été prévus à cet effet.



Remerciements

Nous souhaitons remercier, bien sincèrement, les personnes qui ont eu la délicatesse de retirer ! oserions nous dire de voler ? la banderole de la sardinaade du 13 juillet dernier.

Ceci est également très regrettable pour la personne qui a pris la peine de peindre cette toile ! au passage, nous la remercions pour le temps qu'elle a bien voulu consacrer à cette festivité.



On recherche...



Afin d'embellir notre village et notre cimetière, nous recherchons des graines de Roses Trémières.

Si dans vos jardins, il vous reste quelques graines et que vous ne sachiez quoi en faire ! Merci de bien vouloir nous les rapporter en Mairie et croyez bien que nous en ferons bon usage.

C'est bon à savoir

Assurance maladie : composez le 3646

Depuis le 1^{er} juillet 2008, l'assurance maladie a changé de numéro de téléphone. Désormais les assurés (en métropole uniquement) n'auront plus qu'un seul numéro pour joindre leur caisse le 3646 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Agenda

Lundi 8:

18h30 assemblée générale des présidents d'associations à la petite salle polyvalente

Vendredi 12:

16h30 forum des associations à l'école

Mercredi 24:

L'Association des Anciens Combattants, en collaboration avec l'Association ANAI - les anciens d'Indochine- organisent un repas de fruits de mer et vous y attendent nombreux.

Prix du repas : 28 €

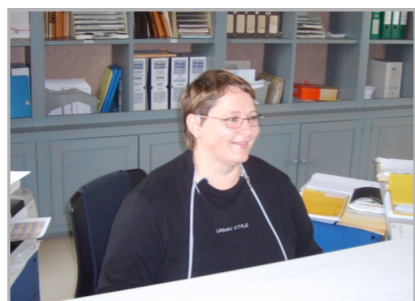
26, 27, 28:

Fest'en herbe, festival multiculturel, danse, spectacle, artisanat, concert, théâtre.

Dimanche 21:

11h à 17h « C'est quoi ton sport » aux terrains de tennis et multisports.

Grande animation sportive (football, tennis, gym, modern jazz, country), jeux et concours divers, apéritif offert, barbecue à disposition (n'oubliez pas votre pique-nique)



HEURES D'OUVERTURE de la MAIRIE AU PUBLIC

Lundi - Mardi de 12h à 17h

Mercredi de 10h à 14h

Jeudi - Vendredi de 10h à 12h

L'accueil téléphonique fonctionne dès 8h le matin au 05. 46. 84. 00. 35

Courriel :

st.laurent.de.la.pree@mairie17.com

Blog: <http://saint-laurent.over-blog.fr/>



ROUL' BENEZZZ (CLUB MOTO)

Renseignements : Mr. ELOUARD Joël - Tél : 06.77.96.35.02



TENNIS

Renseignements: Mr. SMOCK Léon - Tél. 05.46.83.48.73.
Reprise le 03/09 - Inscriptions de 14H à 15H30



OK COUNTRY du club du bon accueil

- le mercredi 10 septembre à 18H pour les 2^{ème} et 3^{ème} année
- le jeudi 11 septembre à 18H pour les nouvelles inscriptions

Renseignements : 06.99.04.53.39 ou 05.46.84.09.47



EVASION GYM TONIC

- Reprise des cours le lundi 08/09 à 20H30
(cours le lundi et jeudi soir de 20H30 à 21H30)

Renseignements auprès de Chantal : 05.46.84.68.49.



FOOTBALL CLUB FOURAS-ST LAURENT de la PREE

Entraînement à St Laurent de La Prée

- Le mardi 2/09 à partir de 18H30 pour les -18 ans et le jeudi,
- Le mercredi 3/09 de 14H à 16H + inscriptions
- Le mercredi 3/09 pour les -15 ans à partir de 16H

Renseignements : Mr. ESCALADA : 05.46.83.81.90 (Président de Fouras)



PARENTHESSES GYM ENFANTS / ADULTES

- Présidente de l'Association PARENTHESSES Martine 06.21.73.25.67
- Animateur « Léon » 06.11.45.21.15.



MODERN'JAZZ

- le mardi 9/09 de 17H15 à 18H pour le Groupe des Initiations (Classe CP)
de 18H à 19H Groupe 8 - 11 ans
de 19H à 20H Groupe 11 - 13 ans
de 20H à 21H30 Groupe des Ados

- le mercredi 10/09 de 20H à 21H30 Groupe des Adultes

Renseignements : Annie 05.46.83.05.76. HR



ATELIER CIRQUE POUR ENFANTS

- Le lundi de 17h15 à 18h00 : éveil pour enfants de 4 à 6 ans
de 18h00 à 19h30 : débutants et enfants à partir de 6 ans

Renseignements : association Ap'art 05.46.87.58.45

ASSOCIATIONS - RENTREE 2008 / 2009

ACCA Gibiers d'eau le 21/08 6H à 9H puis 19H,
Tourterelles le 31/08 et le 7/09 le dimanche matin,
Ouverture de la chasse le 14/09
Renseignements : Mr. HUBERT Michel Tél. 05.46.84.01.70.



LES ANCIENS COMBATTANTS
Renseignements Mr. HILLAIRET Jacques. – Tél. 05.46.84.01.01.



LE CLUB INFORMATIQUE – Mme DUPAS Michelle – Tél. 06.25.92.76.33
Le lundi & mercredi → matin de 9H30 à 11H30
→ après-midi de 14H30 à 17H30/18H
Le jeudi → de 18H à 20H



FEST'EN HERBE
Renseignements : Melle BOISSARIE Aline Tél. 05.46.84.18.48.
<http://festenherbe.over-blog.fr>



GOLFEURS DU PAYS ROCHEFORTAIS
Renseignements : Mr. JOUANNEAU JN – Tél. 05.46.84.56.36.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES -
Mme CHAROV Kharine Tél. 05.46.82.68.60



YOGA 17 (petite salle polyvalente)
Mme CHAMPION Françoise - Tél. 06.77.10.15.36.
Le mardi 30/09 de 19H30 à 20H30 (1er cours gratuit)



DJEMBE Le mardi 30/09 de 17H à 19H30 (petite salle polyvalente)
BANDE DESSINEE Le mercredi 1^{er} octobre de 17h00 à 19h00
(petite salle polyvalente)
Renseignements : UCLA Mr. BASCOU Franck - Tél. 06.84.56.42.62.



LE CLUB MOTO ROUL'BENEZZZ A ORGANISÉ LA SARDINADE DU 13 JUILLET sous un soleil radieux. Les convives ne tarissaient pas d'éloges sur la qualité du repas et de félicitations aux ados qui assuraient le service à table.



La prestation du groupe écossais The Bellocks fût agrémentée par Serge, venu, à la surprise générale, nous chanter avec sa cornemuse.

Aurélien anima le bal avec son clavier et son accordéon et la soirée s'est clôturée par le traditionnel feu d'artifice. Le club tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui sont venues aux repas qu'ils ont organisés cet été.

LE SAMEDI 2 AOÛT, LA Famille ROBAIN a organisé un après-midi porte ouverte au « Domaine du bois » pour faire découvrir aux habitants de Saint-Laurent la restauration de la propriété, et sa salle de réception qui peut être louée par toute personne désirant organiser une manifestation dans un lieu exceptionnel.



Environ 150 personnes se sont déplacées, les propriétaires du lieu se faisant un plaisir de les accompagner dans chaque pièce pour leur expliquer comment la réhabilitation, conçue par eux-mêmes, a été mise en œuvre. A l'issue de la visite, le verre de l'amitié était servi à chacun. Souhaitons à la Famille Robain que cette réalisation soit très fréquentée.

A L'OCCASION DU 15 AOÛT, L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS a organisé,



avec beaucoup de succès, un concours de boules et repas champêtre. Les organisateurs ont enregistré plus de 40 triplettes. La rencontre a commencé vers

10h15 et s'est terminée vers 17h30. Le repas champêtre, a été servi à environ 100 personnes. On y a dégusté des cagouilles, du châteaubriant, un dessert de fruits frais et glaces. Mais c'est la «purée à l'ancienne», écrasée au pilon qui fut le clou de ce repas : les convives se déplaçant pour venir assister à sa réalisation. Certainement que les pommes de terre, fournies par Michel HUBERT, ont contribué au succès de cette purée. Ensuite les compétiteurs ont repris leurs concours, tandis que les autres Saint-Laurentais, qui avaient amené des jeux de sociétés ou des jeux de cartes, ont joué ensemble au cours de l'après-midi. Cette journée fut réellement agréable pour ceux qui y ont participé.



| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|-------------------------|-----------------------|---------------|-------------|---------------------|---------------|---------------|-------------------|-----------------------|-------------|---------------|--|--|------------------|--|--|--|--|--|
| VENDREDI 26 SEPT. | 20h45 - 21h | 21h - 21h15 | 21h15 - 21h30 | 21h30 - 21h45 | 21h45 - 22h | 22h - 22h15 | 22h15 - 22h30 | | | | | | | | | | | | | | |
| EGLISE | Chorale "OCEANE" Chatellaillon, ENTREE: 5€ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| SAMEDI 27 SEPT. | 15h 15h10 | 15h10 - 15h20 | 15h20 - 15h30 | 15h30 - 15h40 | 15h40 - 15h50 | 15h50 - 16h | 16h - 16h10 | 16h10 - 16h20 | 16h20 - 16h30 | 16h30 - 16h40 | 16h40 - 16h50 | 16h50 - 17h | 17h - 17h10 | | | | | | | | |
| ART DEMAIN: tivoli | ORGUE DE BARBARIE + EXPOSITION (sculpture, peinture...) + | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| ART'SENIK: salle poly | Club du bon accueil | | | Contes | | | Club du bon accueil | | | Contes | | | | | | | | | | | |
| ARTHE'VERT:face salle poly | | | | Caravanouch | | | | | | Pied en Coulisses | | | | | | | | | | | |
| JE DEUX MOTS: préau | | | | Les Jaspinox | | | | | | Morgan Cie | | | | | | La Baleine Cargo | | | | | |
| MUSIC'N CO:skate park | orgues | | HERO? - Tonnay charente | | orgues | | MILKYEND - Saintes | | orgues | | CLAYMINDS - St Agnant | | orgues | | | | | | | | |
| RE-SOURCES buvette | Châpitôt | | | | Châpitôt | | | | Châpitôt | | | | Châpitôt | | | | | | | | |
| COUR MAIRIE | MAQUILLAGE ENFANTS + ORGUES DE BARBARIE | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| SITE ENTIER | ORGUES DE BARBARIE + LIMONAIRES + EXPOSITION VIEUX METIERS: Compagnons du Devoir de La Rochelle, | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| DIMANCHE 28 SEPT. | 14h - 14h10 | 14h10 - 14h20 | 14h20 - 14h30 | 14h30 - 14h40 | 14h40 - 14h50 | 14h50 - 15h | 15h - 15h10 | 15h10 - 15h20 | 15h20 - 15h30 | 15h30 - 15h40 | 15h40 - 15h50 | 15h50 - 16h | 16h - 16h10 | | | | | | | | |
| EGLISE | Vents Marines +les Farfadets +les Echardits | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| ART DEMAIN: tivoli | ORGUE DE BARBARIE + EXPOSITION (sculpture, peinture...) + INITIATION POUR ENFANTS AU DESSIN ET A LA SCULPTURE | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| ART'SENIK: salle poly | | | | Les Echardits | | | Les Echardits | | | Les Echardits | | | Les Echardits | | | | | | | | |
| ARTHE'VERT:face salle poly | | | | Contes Jeff Dargy | | | Morgan Cgnie | | | | | | Contes | | | | | | | | |
| JE DEUX MOTS: préau | | | | Les Mots pour le Dire | | | Les Farfadets | | | | | | | | | | | | | | |
| MUSIC'N CO:skate park | orgues | | Julie Fort | | orgues | | Julie Fort | | orgues | | Julie Fort | | orgues | | | | | | | | |
| RE-SOURCES buvette | | | Châpitôt | | | | Châpitôt | | | | Châpitôt | | | | | | | | | | |
| COUR MAIRIE | MAQUILLAGE ENFANTS + ORGUES DE BARBARIE | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| SITE ENTIER | ORGUES DE BARBARIE + LIMONAIRES + EXPOSITION VIEUX METIERS: Compagnons du Devoir de La Rochelle, | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Programme de FEST'EN HERBE 2008 – à utiliser le jour J !

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|-------------|-------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-------------|------------------------------------------|---------------|------------------------|-------------|----------|--|----------------------|--|
| 17h10 - 17h20 | 17h20 - 17h30 | 17h30 - 17h40 | 17h40 - 17h50 | 17h50 - 18h | 18h - 18h10 | 18h10 - 18h20 | 18h20 - 18h30 | 18h30 - 18h40 | 18h40 - 18h50 | 18h50 - 19h | 21h - 22h | 22h - 22h15 | 22h15 - 0h | | | | | |
| INITIATION POUR ENFANTS AU DESSIN ET A LA SCULPTURE | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| BALANCES TECHNIQUES | | | | | | | | | | | DJAM | pause | MISMOS | | | | | |
| Morgan Cie | | | | | | | | | | | entrée concert: Seuros | | | | | | | |
| Caravanouch | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Les Jaspinox | | | | | | | | | | | Pied en Coulisses | | | | | | | |
| PAP'DRAP - Echillais | | | | | | | | | | | orgues | | BLOC NOTE - St Laurent | | orgues | | AUTOSTEER - Surgères | |
| Châpitôt | | | | | | | | | | | Châpitôt | | Châpitôt | | Châpitôt | | | |
| MAQUILLAGE ENFANTS + ORGUES DE BARBARIE | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| bouilleur de cru, ardoisier, tuillier, remouleur, voilerie, charpenterie de marine, outils de charron, ... | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 16h10 - 16h20 | 16h20 - 16h30 | 16h30 - 16h40 | 16h40 - 16h50 | 16h50 - 17h | 17h - 17h10 | 17h10 - 17h20 | 17h20 - 17h30 | 17h30 - 17h40 | 17h40 - 17h50 | 17h50 - 18h | 18h - 18h30 | 18h30 - 18h40 | 18h40 - 18h50 | 18h50 - 19h | | | | |
| Les Echardits | | | | | | | | | | | Les Echardits bal 30 min + Vents marines | | | | | | | |
| Jeff Dargy | | | | | | | | | | | Contes jeff dargy | | | | | | | |
| L'espace et le rire | | | | | | | | | | | Morgan Cie | | Les Mots pour le Dire | | | | | |
| Julie Fort | | | | | | | | | | | Vents marines | | | | | | | |
| Châpitôt | | | | | | | | | | | Châpitôt | | Châpitôt | | | | | |
| MAQUILLAGE ENFANTS + ORGUES DE BARBARIE | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| bouilleur de cru, ardoisier, tuillier, remouleur, voilerie, charpenterie de marine, vieuxvélo, outils de charron... | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

FEST'EN HERBE 2008—4ème édition
26, 27, 28 septembre 2008

4 ans déjà ! Et cette année, les festivités commenceront dès le vendredi 26 septembre à partir de 20h30 avec un concert dans l'église de St Laurent de la Prée. La chorale « OCEANE » de Chatellaillon Plage présentera son répertoire aussi varié que dynamique (gospel, new spirituel et classique). L'entrée a été fixée à 5€.

(Informations & réservations :

Mr FORESTIER G. 05.46.99.73.58 / 06.71.00.48.92

ou Mme MOREAU 05.46.82.45.29).

Toutes les animations en journée sont entièrement gratuites et ouvertes à tous
Restez fidèles à Fest'En Herbe et venez nombreux...



Pour plus d'infos n'hésitez pas à consulter le blog de l'association : <http://festenherbe.over-blog.fr>